

# Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :  
13/12/91

Origine :  
DGR

MMES et MM les Directeurs  
. des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
. des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
. des Caisses Générales de Sécurité Sociale  
(pour attribution)

Réf. :  
DGR            n°        2694/91

Plan de classement :

|    |  |  |  |  |  |
|----|--|--|--|--|--|
| 51 |  |  |  |  |  |
|----|--|--|--|--|--|

Objet :

APPLICATION DU REGLEMENT CEE N° 2195/91 DU 25 JUIN 1991 MODIFIANT LES  
REGLEMENTS CEE N° 1408/71 ET 574/72.

La circulaire ministérielle n° SS/DCI/91/60 du 18/10/91 fait le point sur les principales modifications  
apportées par le Règlement CEE n° 2195 du 25/06/91

Pièces jointes :

|   |
|---|
| 2 |
|---|

Liens :

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

REGL J.P. ADAM - C. LEVY

Téléphone :

42-79-32-85        42-79-35-85

@

**Direction  
de la Gestion du Risque**

13/12/91

MMES et MM les Directeurs

. des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
. des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
. des Caisses Générales de Sécurité Sociale

(pour attribution)

DGR N° 2694/91

**OBJET :** Application du Règlement CEE n° 2195/91 du 25 juin 1991  
modifiant les règlements CEE n° 1408/71 et 574/72

Cette circulaire a pour objet de vous communiquer la lettre ministérielle n° 60 du 18 octobre 1991 émanant du Ministère des Affaires Sociales et de l'Intégration.

Une annexe technique à ladite lettre fait le point sur les principales modifications apportées par le Règlement CEE n° 2195/91 du 25 juin 1991.

Vous voudrez bien tenir informée la Division Réglementation de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie de toutes difficultés concernant l'application des présentes instructions ministérielles.

PJ : \* Circulaire ministérielle n° DSS/DCI/91/60 du 18 octobre 1991